

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

DIPLÔME DE NIVEAU 3

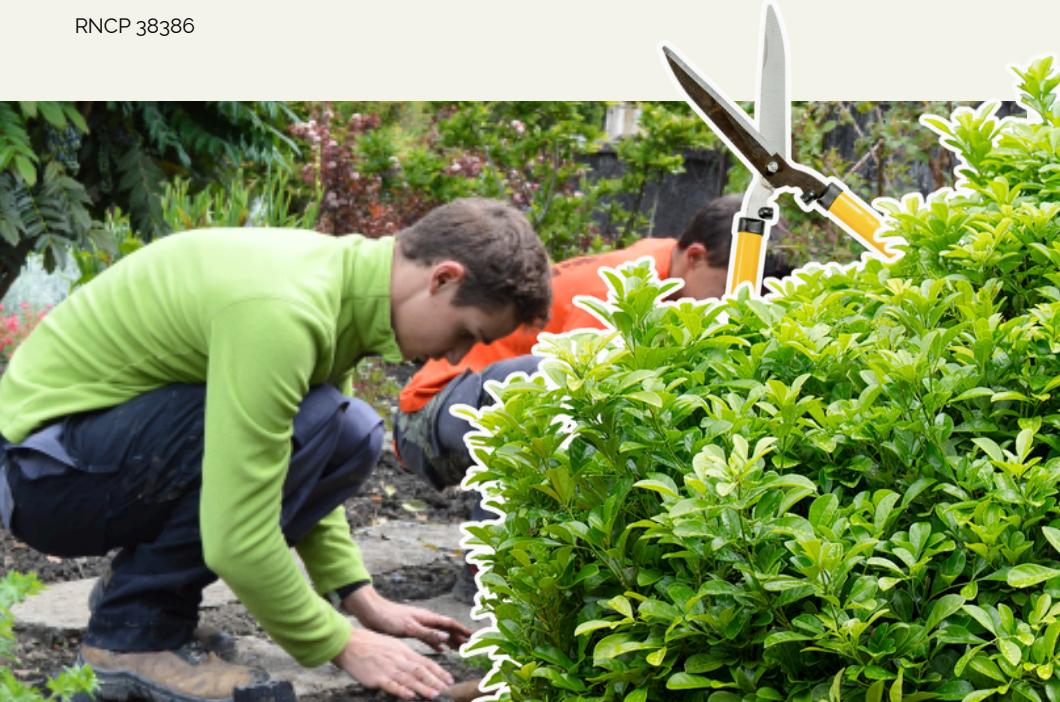


Certificat d'Aptitude
Professionnelle agricole (CAPa)

JARDINIER PAYSAGISTE

CFPPA - REINACH FORMATIONS

RNCP 38386



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences d'un ouvrier qualifié dans une entreprise paysagiste ou dans le service espaces verts d'une collectivité

PUBLIC CIBLÉ

- Jeunes souhaitant se former à un métier concret par l'alternance,
- Personnes attirées par le travail en extérieur, les végétaux et l'aménagement du cadre de vie.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Après une classe de Troisième
- Être âgé de 16 ans à 29 ans révolus.
- Possibilité d'entrée à 15 ans avant le 31 décembre si la scolarité du 1er cycle est achevée
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou une collectivité employeuse
- Aptitude médicale compatible avec les activités physiques du métier
- Entretien individuel de positionnement et dossier d'inscription

Aucun diplôme préalable n'est exigé.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Aucun coût de formation pour l'apprenti (prise en charge par l'OPCO de l'employeur entre 4000 et 14300 euros). L'apprenti perçoit une **rémunération mensuelle**, calculée en pourcentage du SMIC, selon son âge et l'année d'exécution du contrat.

EPI (Equipement de Protection Individuelle à prévoir.) avec possibilité d'une prise en charge selon le statut.

STATUT DE L'APPRENTI

L'apprenti est salarié de son entreprise, il bénéficie des droits et obligations liés au contrat d'apprentissage. Il est accompagné par un maître d'apprentissage et un référent au Centre de formation.



ACCESIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT

Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés seront proposés en cas de besoin et après étude du dossier.

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

Organisation de l'alternance

- **Durée : 2 ans soit 2800 heures en entreprise et 800 heures en centre de formation**, pour les enseignements généraux et professionnels.
- Rentrée : Septembre (possibilité d'intégrer la formation après la date de rentrée si places disponibles).
- Période de recrutement de janvier à septembre.



CONTENU DE LA FORMATION

Compétences professionnelles développées :

- Réalisation en sécurité des travaux d'entretien paysager,
- Réalisation en sécurité des travaux d'aménagement paysager,
- Entretien courant des outils, matériels et équipements,
- Adaptation aux contraintes professionnelles et environnementales locales.

LES +



Enseignements généraux :

- Communication professionnelle,
- Repères sociaux et citoyens,
- Construction du projet professionnel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

ET ÉVALUATIONS

Modalités pédagogiques :

- Formation en alternance centre / entreprise,
- Travaux pratiques, mises en situation professionnelles,
- Suivi individualisé de l'apprenti en lien avec le maître d'apprentissage.

Évaluations

- Évaluations réalisées en cours de formation,
- Certification composée de 7 unités capitalisables (UC),
- Chaque UC peut être validée indépendamment,
- Possibilité de conserver les UC acquises pendant 5 ans.
- Obtention du diplôme après validations des 7 blocs de compétences (rattrapage possible)

Certifications associées :

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST),
- Sensibilisation à la prévention des risques professionnels.

POURSUITES DE FORMATION

ET DÉBOUCHÉS

Poursuites de formation :

- Bac Pro Aménagements Paysagers,
- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers,
- Certifications professionnelles complémentaires.

À l'issue du CAPa, insertion possible comme :

- Ouvrier paysagiste,
- Agent d'entretien des espaces verts,
- Ouvrier en entreprise de travaux paysagers ou collectivité territoriale.

! Quelques chiffres

94% de réussite au diplôme

0% d'abandon

10% de rupture

Satisfaction 9/10

Sessions 2023/25

7% d'insertion pro (à 6 mois)

50% poursuite d'études

Sessions 2022/24

MAJ 01/2026

! CONTACTS

Via le formulaire en ligne [ici](#)
ou en scannant ce QR Code



Plus d'infos ici



CFPPA - REINACH FORMATIONS

1031 Avenue Charles Albert
73290 LA MOTTE SERVOLEX
04 79 25 42 02
cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr



Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.